

# Collectif pour la Protection des Paysages et de la Biodiversité 34-12

Collectif de 70 associations du Nord Hérault et sud Aveyron-

17 rue Mazel, 34700 LODEVE

**RESISTER C'EST EXISTER (Jacques Ellul)**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Du 8 AVRIL 2021

### DEMOLITION DE LA CENTRALE ÉOLIENNE INDUSTRIELLE DE BERNAGUES

(34650 LUNAS) : UNE PREMIERE EN FRANCE!

La société ERL- Energie renouvelable du Languedoc-Groupe VALECO qui a construit 7 éoliennes sans permis DE CONSTRUIRE à LUNAS -34650, doit, par un jugement du tribunal civil du 19 février dernier, même si elle fait appel, démanteler ses 7 éoliennes et leurs installations attenantes sous astreinte de 9000 € par jour « pendant un délai de 180 jours après quoi il sera de nouveau statué »,

**LE PERMIS AVAIT ÉTÉ ANNULÉ AU CONSEIL D'ETAT à cause de la présence d'un couple d'aigles royaux sur le site.**

**Elle n'a pas encore commencé son chantier de démolition !**

Autre nouvelle incroyable mais vraie! Goliath a obtenu du président de la Cour d'Appel une audience en urgence sous prétexte de « péril financier »,  
et l'audience a déjà eu lieu le 6 avril, le rendu du délibéré aura lieu le 3 juin 2021!

La société ERL est épaulée pourtant par le groupe VALECO, 3è groupe exploitant notamment de 176 éoliennes (moins 7 !) en France, racheté par EnBW : « Energie Baden-Württemberg AG » est la troisième entreprise allemande du secteur de l'énergie, dont le siège social se trouve à Karlsruhe...

---

Les 70 associations du collectif 34-12 et leurs sympathisants ont aussi montré les enjeux forts des éoliennes de l'Escandorgue (Nord Hérault) et des autres centrales éoliennes d'Occitanie sur la faune ailée, et pas seulement sur l'aigle royal, **dans une lettre ouverte au président de la République et à deux ministres et préfets, ci-jointe**, en réponse à une lettre ouverte du syndicat éolien « France Energie Eolienne » (FEE) qui avait demandé au gouvernement d'accélérer l'implantation d'éoliennes en France.

---

Nous, Collectif 34-12, avec ses 50 associations sympathisantes, demandons au gouvernement de contrôler et de maîtriser la filière éolienne qui se rue, « vers l'or vert », sur n'importe quels sites : sites emblématiques de notre patrimoine culturel bâti, sites naturels et paysagers, même classés, crêtes des montagnes très prisées pour l'argent du vent, sans tenir compte de la richesse de la biodiversité, et sans pitié pour les habitants.

MERCI DE VOTRE ATTENTION, ET DE DIFFUSER TRES LARGEMENT CES INFORMATIONS!

**Marjolaine Villey-Migraine**

**Porte-parole du collectif 34-12**

**06 33 91 38 33- [aigles.escandorgue@gmail.com](mailto:aigles.escandorgue@gmail.com)**